



POINT CROIX ROUGE

Accoucher au Caire

Vous arrivez au Caire et vous vous demandez s'il est raisonnablement possible d'accoucher en Egypte. Outre le taux de natalité local que vous aurez vite évalué, vous aurez aussi sûrement repéré dans votre quartier de jeunes mamans à leur mine fatiguée, leur sourire béat et leur tout, tout petit bébé au fond de la poussette tout-terrain ou du porte-bébé... donc oui, accoucher au Caire est parfaitement envisageable (sous réserve de l'état de santé de la maman et du bébé pendant la grossesse, bien sûr).

En effet, il y a ici des gynécologues et des pédiatres compétents, francophones ou anglophones, que vous choisirez vous-même sur la base des témoignages des autres jeunes mamans (voir également les bonnes adresses dans Le Guide). Les grossesses sont suivies au cours de visites mensuelles, avec généralement une échographie à chaque visite chez le médecin, afin de s'assurer au mieux du bon déroulement de la grossesse, et d'anticiper un retour en France si cela s'avère finalement nécessaire. Il y a en plus un centre d'imagerie médicale très sophistiqué à Doqqi, où vous pouvez demander un deuxième avis ou faire une écho en 3D!

On trouve l'essentiel en matière d'articles de puériculture et de pharmacie pour les nouveaux-nés. Toutefois, pensez à demander à l'avance à un pédiatre quels médicaments ou vaccins pourraient vous être apportés de France pour compléter votre paquetage de future mère.

Sachez qu'en choisissant le gynécologue, vous désignez par le fait même votre obstétricien, car vous êtes sa patiente et il vous suivra jusqu'à la fin de l'accouchement, césarienne incluse. Il y a également des sages-femmes indépendantes, qui vous aideront à préparer votre accouchement, y assisteront, assureront les soins consécutifs et vous guideront dans les premiers gestes de puériculture.

Il y a aussi et surtout un hôpital spécialisé bien équipé dans le quartier de Manial : Al Nada Hospital. Le personnel médical est de bon niveau, et la grande majorité parle anglais... voire français (au moins de quoi vous faire sourire ou vous reconforter si vous vous sentez un peu à la peine !). La péridurale est une technique qu'ils maîtrisent parfaitement. L'accouchement se fait toujours en présence d'un pédiatre. Par contre, on ne vous garde dans votre chambre que 24 heures, 48 au plus, puis vous rentrez chez vous - mais vous comprenez vite que vous êtes aussi bien, chez vous (les suites de couches ne sont pas tout à fait leur spécialité). Cet hôpital, ou l'hôpital Al Badrawi notamment, possèdent un centre de néonatalogie dans leur enceinte.

Après... dans les 15 jours suivant l'accouchement vous devrez vous faire délivrer un certificat de naissance égyptien en arabe (votre médecin pourra vous expliquer la démarche). Puis vous devrez aller au Consulat de France au Caire pour faire établir un certificat de naissance français. On vous fera également un graffiti supplémentaire sur le livret de famille et vous recevrez un carnet de santé français, contenant les mêmes courbes de poids et les mêmes instructions pour les vaccins qu'en France !

Enfin, si vous accouchez au Caire, vous êtes avec votre conjoint, votre famille... et avec toutes les mamans de votre entourage, qui vous inondent de leur attendrissement et de leurs attentions, et qui sont prêtes à vous donner des petits coups de main précieux ainsi que leurs bonnes adresses le temps que vous preniez votre rythme avec votre bébé.

Maintenant... c'est à vous de choisir !

Charlotte Garin
Avec l'œil bienveillant et compétent de Myriam Gohar